

Association OING-SERVICE

Maison des Associations

1, place des Orphelins

F-67000 STRASBOURG

Inscrite au registre des associations

Tribunal d'Instance de Strasbourg Vol 72, Fol 105

Conseil d'administration de l'association OING-Service Réunion du 26 avril 2021, par visioconférence Compte-rendu, adopté par voie circulaire

Présents :

Membres élus: Annelise Oeschger, Marie-Claire Galibert, Heleen Jansen,

Léon Dujardin, Maryne Bruneau (départ avant fin de la réunion)

Membres de droit: Anna Rurka (uniquement 2e tiers de la réunion), Robert Bergougnan,

Anne Kraus, Christoph Spreng, Claude Vivier le Got, Simon Matthijssen, Thierry Mathieu

Excusé: Ascensio Garcia

1 et 2 - Adoption de l'ordre du jour et nomination du rapporteur

L'ordre du jour est adopté.

En l'absence du secrétaire, Marie-Claire Galibert se propose pour la rédaction du compte-rendu.

Comme les membres de droit du CA sont sortants suite aux élections de la Conférence des OING qui se tiennent le 28 avril, le compte-rendu sera rédigé rapidement afin d'être adressé dès le 27 avril aux participants, pour adoption.

3 – Adoption du rapport de la réunion du 13 octobre 2020

Claude Vivier Le Got précise qu'elle était présente lors du CA du 13 octobre 2020 pour une partie de la réunion seulement. Le rapport est adopté avec ce changement.

4 - Présentation des comptes et du bilan 2020

La pandémie a modifié les pratiques de communication de la Conférence des OING qui se faisait par des moyens électroniques et par visioconférence. De nouveaux frais importants sont engagés dans ces domaines.

Le projet des comptes et ensuite le bilan sont présentés à l'écran.

La présidente Annelise O précise que les comptes n'ont pas encore été contrôlés par le réviseur et elle propose que la validation se fasse au CA d'automne, avant l'AG.

Claude VLG et Thierry M demandent des informations sur les dépenses de 2019 qui concernent le report à nouveau, ainsi que sur différentes lignes comptables en lien avec les activités des Commissions qu'ils président. Ils s'accordent avec Annelise O de voir cela bilatéralement.

Claude VLG demande des précisions sur des demandes de remboursement qui ont été refusées. Annelise O indique que les raisons ont été communiquées et qu'elle renverra les mails correspondants.

Claude VLG propose de caler le budget par rapport aux dates des élections de la Conférence. Annelise O rappelle que les deux structures, Conférence et association OING-Service n'ont pas les mêmes statuts et ont des fonctionnements qui leur sont spécifiques.

5 – Adoption du budget prévisionnel janvier à juin 2021

Le projet de budget janvier – juin 2021 est présenté à l'écran.

Annelise O précise que c'est le budget pour le 1er semestre uniquement car l'évolution de la crise sanitaire n'est pas prévisible (et que de ce fait, la subvention du Conseil de l'Europe ne couvre que le 1er semestre) et que ni le nombre, ni les besoins des Comités qui seront créés lors de cette session de la Conférence sont connus actuellement.

Suite à la révision du Règlement de la Conférence des OING Thierry M demande confirmation de la prise en charge des frais des trois Commissions pour la période janvier – avril 2021. Une réponse positive est donnée par la présidente.

Il est décidé que le budget pour la fin de la mandature de ces 3 Commissions et le début du fonctionnement des nouveaux Comités (mai – juin 2021) sera de 4000 euros. Annelise O précise que l'AG en automne votera sur un budget couvrant l'année entière.

Le budget de janvier à juin 2021 est validé avec une abstention.

Claude VLG demande si les conditions de remboursements sont orales ou écrites. Anne K rappelle qu'elles sont précisées suivant les statuts et le règlement intérieur de l'association, rappelées chaque année et disponibles sur le site de la Conférence des OING sous « Fonctionnement - OING-Service ».

6 - Perspectives pour 2021

- Suite aux expériences positives en 2019 et 2020 le « Programme délégué.e.s jeunes » sera poursuivi et OING-Service maintiendra son soutien substantiel.
- Élections : les membres du CA d'OING-Service seront élus en assemblée générale ordinaire lors de la session d'automne 2021.
- Une modification des statuts est prévue en assemblée générale extraordinaire pendant la session d'automne 2021.
- Le CA tiendra une réunion pendant chacune des deux sessions de la Conférence des OING.

La présidente remercie les membres de droit de la coopération fructueuse et clôt la réunion.

Marie-Claire Galibert
Vice-présidente